



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025/2026

Cours Privés et semi-privés Key English School

Le présent règlement énonce les conditions générales d'inscription aux cours collectifs ainsi que les obligations et responsabilités respectives des enfants, des parents et de Key English School (l'«Ecole»).

COURS PRIVÉS

Inscription

Les cours privés sont pris par tranche de 10 cours, à domicile ou au sein d'une de nos écoles. Un premier cours est possible pour s'assurer du bon rapport entre l'enseignant et l'élève. Ce cours est facturé.

Un préavis de 2 semaines est demandé pour annoncer le non-renouvellement du contrat.

Facturation

La première facture de dix cours doit être réglée avant le deuxième cours. La facture suivante doit être réglée avant le début du nouveau contrat.

Absence

Toute annulation ou modification doit être annoncée 48 heures à l'avance auprès de l'enseignant. Si ce délai de 48h n'est pas respecté, le cours sera facturé.

COURS SEMI-PRIVÉS

Les articles **Inscriptions** et **Facturation** sont les mêmes que pour les cours privés ci-dessus.

Absence

En cas d'absence d'un élève, la leçon n'est ni remplacée ni remboursée pour l'élève absent. En cas d'absence du professeur, le(s) cours manqué(s) seront rattrapés ultérieurement.

En cas d'annulation ponctuelle du groupe d'élèves, un délai de 48 heures minimum est demandé par mail à l'adresse suivante : info@key-english-school.ch

En inscrivant son enfant, le parent responsable déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et s'engage à les respecter.